

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

| NOMBRE DE MEMBRES                    |             |   |
|--------------------------------------|-------------|---|
| Afférents<br>Au Conseil<br>Municipal | En exercice | Qui ont pris<br>part à la<br>délibération |
| 27                                   | 27          | 23  |

Date de la Convocation  
28/03/2025

Date d'affichage  
28/03/2025

### OBJET

Compte rendu des décisions de  
Mme le Maire sur délégation du  
Conseil Municipal

Séance du 07 Avril 2025 \_\_\_\_\_

L'an Deux Mil Vingt Cinq \_\_\_\_\_

Et le sept avril \_\_\_\_\_

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**.

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - PICHON H. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C. - COLOMBET M. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - BOURDONNAY C. - RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - HASSOUN K. - MOREIRA J. - LADRE R.

Absents : OZDEMIR Y. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A.

Excusé : ARMETTA C.

Procuration est donnée par CERQUEIRA C. à MOREIRA J.

Procuration est donnée par KILIC D. à RAVET V.

Procuration est donnée par BARBIER M à MILLET D.

Secrétaire de Séance : COLOMBET Martine

### Rapporteur : V. RAVET

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée en date du 11/06/2020, elle a signé les documents suivants :

- Contrat séjour temporaire – ACCUEIL DE PROXIMITE - Résidence Dallex-Allombert - Mme Marie-Claude ANCIAN à compter du 11/03/2025.
- CONTRAT d'engagement de droit public à durée déterminée avec Madame Sophie CAVILLON pour la période du 21/04/2025 au 09/05/2025, pour assurer les fonctions suivantes, Agent d'entretien des bâtiments communaux.
- CONTRAT DEKRA Vérification et installations électrique - Centre Prévert et Espace Santé pour :
  - Vérifications initiales des installations pour un montant de 150.00€ HT
  - Centre Prévert pour un montant annuel de 75.00€ (non facturé la 1<sup>ère</sup> année)
  - Espace Santé pour un montant annuel de 112.50€ (non facturé la 1<sup>ère</sup> année)
- CONVENTION D'ACTIVITÉ 2025 avec l'Association « A Vélo Sans Age » pour la Résidence MARPA DALLEX-ALLOMBERT pour une cotisation « année partielle » 2025 de 300€.
- Devis FABIEN SCHIARI PROTECTION INCENDIE (IZERNORE) pour :
  - Protection incendie Stade municipal pour un montant de 185.91 €
  - Protection incendie Résidence Dallex Allombert pour un montant de 91.18 €
  - Protection incendie Salle polyvalente pour un montant de 371.98 €
  - Protection incendie Maison des associations pour un montant de 708.36 €
  - Protection incendie Restaurant Scolaire pour un montant de 182.39 €
  - Protection incendie Ecole Primaire Sources pour un montant de 220.11 €
  - Protection incendie Service Voirie pour un montant de 439.35 €
  - Protection incendie Mairie pour un montant de 87.66 €
  - Protection incendie Maison du projet pour un montant de 152.61 €
  - Protection incendie Centre Prévert pour un montant de 904.86 €
  - Protection incendie Local rue de l'industrie pour un montant de 91.18 €
  - Protection incendie Ecole primaire Pré des Saules pour un montant de 273.53 €
  - Protection incendie Ecole Maternelle Sources pour un montant de 273.53 €
  - Protection incendie Anciens services Techniques pour un montant de 241.32€
  - Protection incendie Services Espaces Verts pour un montant de 250.62 €
  - Protection incendie Ecole Maternelle Pré des Saules pour un montant de 94.73 €
- Devis ZEFELEC (OYONNAX) pour :
  - Mise en conformité Armoire électrique TGBT Mairie suite à Contrôle technique pour un montant de 465.00 € TTC

Accusé de réception en préfecture  
001-210100319-20250407-D\_2025-04-07-01-DE  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

